Envoyé en préfecture le 04/02/2026
Reçu en préfecture le 04/02/2026
Publié le
ID : 056-215602228-20260204-20260105-DE

Saint-Jean BRÉVELAY

Extrait du Registre des délibérations
du Conseil municipal
de la Commune de Saint Jean Brévelay

L'an deux mille vingt-six, le deux février à dix-huit heures trente, le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle Edouard Aguesse, sous la présidence de Monsieur Guénaël ROBIN, maire.

Convoqués : M. Guénaël ROBIN, M. Christophe DANO, Mme Séverine LE JEUNE, M. Henri-Claude BELZIC, Mme Viviane OLIVEUX, M. Éric NOUAILLE, Mme Gisèle HAYS, M. Alain HIVERT, Mme Jocelyne PELTIER, M. Gérard CODRON, Mme Florence LE CORFF-BROWN, Mme Delphine GUILLO, M. Yann LE BRETON, M. Mathieu BOUBLI, Mme Sabrina THOMAZO, Mme Marina ROHEL, M. Stéphane VAUZELLE, M. Cyril COUE, M. Valentin GUILLOT, Mme Marie-Annick THEBAUD, M. Bruno GILLET, Mme Marie-Hélène MOISAN, M. Jean-Pierre LE POUËZARD.

Absentes excusées : Mme Marina ROHEL, Mme Delphine GUILLO, Mme Séverine LE JEUNE,
Absent : M. Yann LE BRETON
Pouvoirs : Mme Marina ROHEL à Mme Viviane OLIVEUX, Mme Delphine GUILLO à Mme Sabrina GUILLEMET
Date de convocation : 28 janvier 2026
Nombre de Conseillers en exercice : 23
Présents : 19
Votants : 19
Secrétaire de séance : Mme Viviane OLIVEUX

Délibération n° 2026-01-05
Demande de subvention pour un enfant scolarisé en filière bilingue – Ecole primaire de Saint Avé

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil municipal une demande de subvention de l'école primaire bilingue Notre Dame de Saint Avé pour un enfant brévelais scolarisé en filière bilingue.

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil municipal que cette scolarité n'est pas proposée dans les écoles brévelaises. Le montant versé au titre d'un enfant scolarisé en classe élémentaire à Saint Jean Brévelay est de 514.54 €.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,
- Décide de verser une subvention de 514,54 € à l'école Notre Dame de Saint Avé.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.
Pour copie conforme,
Le Maire,
Guénaël ROBIN.

11 rue de Rennes – BP 30 – 56660 Saint Jean Brévelay - ☎ 02 97 60 30 13 ✉ mairie@brevelay.bzh